

Jésus-Christ, pour continuer dans le monde, à travers les âges, l'œuvre miséricordieuse de ce divin Sauveur, et mettre à la portée de tous les mérites acquis par ses travaux, par ses souffrances et par sa mort.

Sur le siège de cette cathédrale, rendu vacant par le décès de son illustre titulaire, un autre pontife vient de monter pour prendre possession du trône épiscopal et de l'église métropolitaine d'Ottawa.

A la place de Mgr Joseph-Thomas Duhamel, dont la mémoire bénie restera toujours vivante dans vos cœurs, vous avez devant vous Sa Grandeur Mgr Charles-Hugues Gauthier, que l'autorité souveraine du Saint-Siège appelle à la même dignité, pour remplir les mêmes fonctions pastorales, exercer parmi vous la même autorité ; ce qui lui assure en retour de la part de tous, prêtres et fidèles qui composent son bercail, les hommages de filial respect, de franche soumission et de sincère attachement.

Ceci se passe par la vertu d'une loi successorale divinement établie, que le monde n'avait jamais connue, et dont aucune autre ne pourra revendiquer de semblables titres, produire de pareils effets, étendre aussi loin et prolonger aussi longtemps son action.

C'est qu'il faut ici s'élever, et dès maintenant, au-dessus des contingences humaines, et remonter directement à Jésus-Christ pour découvrir la règle et fixer les conditions suivant lesquelles l'Eglise aura toujours à sa tête, pour le bon gouvernement des fidèles, des pasteurs revêtus de son autorité et chargés de poursuivre son apostolat.

Les droits essentiels de la succession épiscopale se rattachent en effet directement au Verbe incarné, à Jésus-Christ lui-même, le Fils de l'homme qui est en même temps le Fils de Dieu.

Il faut donc la vocation divine, et l'intimation de l'Eglise par la voix de son Chef, pour légitimer véritablement la mission apostolique et épiscopale. Ce n'est pas assez. Il ne s'agit point ici d'une simple substitution de personnes, ou de forma-

lités ba  
somp  
transfo  
sens liti  
toutefoi  
peut bie  
sur son  
gypte, il  
riche ma  
même ju  
le diadèm  
la faveur  
mais elles  
de l'Espri  
d'un pont  
Ajoutor  
ne passent  
les héritie  
que se livr  
de la doct  
est le mêm  
aucun am  
quelles que  
délimitent  
tion dans  
hommes, et  
mettre à la  
Un autre  
apostolique,  
ou de temp  
siècles. Elle  
Et aujourd  
toire, la sain  
de toutes pa  
plus compact  
ques et leur c